

# Le bien-être dans les espaces scolaires

**Maurice Mazalto**

DANS **ADMINISTRATION & ÉDUCATION 2017/4 N° 156**, PAGES 29 À 34  
ÉDITIONS **ASSOCIATION FRANÇAISE DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION**

ISSN 0222-674X

DOI 10.3917/admed.156.0029

Date de mise en ligne : 22/02/2018

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-administration-et-education-2017-4-page-29?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Association Française des Acteurs de l'Éducation.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Le bien-être dans les espaces scolaires

Maurice MAZALTO

---

*L'école de la République a pour vocation d'assurer deux missions fondamentales d'éducation : transmettre des savoirs par différentes formes d'apprentissages et simultanément développer la socialisation des utilisateurs. Étroitement liées, ces deux missions doivent pouvoir exister dans le temps et dans les espaces scolaires. Elles conditionnent une école de la réussite, une école qui incite les élèves à être des acteurs capables de s'approprier les différents aspects de leur formation à travers une démarche collaborative, une confrontation d'idées, l'apprentissage d'une citoyenneté responsable. L'école fonctionne dans des lieux spécifiques d'une grande diversité : 63 600 écoles publiques et privées, dont 51 700 écoles maternelles et élémentaires, 7 100 collèges, 4 200 lycées et lycées professionnels (chiffres 2015 du MEN). De plus, de nombreuses structures ont été modifiées dans le temps pour accompagner des transformations pédagogiques ou des évolutions démographiques. Dans un tel contexte en constante évolution, est-il possible d'envisager une école de la réussite de façon pérenne ?*

---

## L'architecture scolaire concrétise des valeurs éducatives

Claude Nicolas Ledoux, architecte visionnaire du XVIII<sup>e</sup> siècle, déclare avec force que « la qualité du cadre de vie conditionne la pensée et le comportement ». Il préconise une architecture adaptée au savoir et au savoir-être qui procure du bien-être aux utilisateurs. En effet, vivre dans un lieu adapté où chacun trouve une place, augmente le plaisir de rencontrer les autres pour échanger et collaborer à des projets communs, stimule l'imagination, en un mot favorise la réussite.

Cette vision est partagée par des pédagogues novateurs qui bousculent les équipements scolaires traditionnels, notamment Célestin Freinet qui

supprime l'estrade symbole d'une transmission verticale du savoir dans sa classe, ou Maria Montessori qui développe des équipements spécifiques pour les jeunes enfants.

Dans sa variété, l'espace scolaire matérialise toujours des représentations éducatives développées par ceux qui interviennent à différents niveaux dans son élaboration : collectivités, architectes, programmistes, usagers. Les collectivités développent différemment leurs volontés éducatives : certaines ont édité un cahier des charges fonctionnel applicable à l'ensemble des opérations immobilières scolaires, d'autres fonctionnent au cas par cas, ou s'en remettent au cabinet d'architecte lauréat.

On peut affirmer que « l'espace scolaire n'est jamais neutre, qu'il doit être interrogé sur son sens au regard de la pédagogie et non sur sa matérialité » (Chatelet 2013). Aussi, interroger l'espace scolaire revient à initier une lecture spatiale pour déterminer les choix éducatifs inscrits dans les différents lieux de l'école.

## Le bien-être, une notion à préciser

Le linguiste Alain Rey définit le bien-être comme « une sensation agréable procurée par la satisfaction de besoins physiques, l'absence de tension psychologique » (*Le Petit Robert*). Il situe ce sentiment de bien-être dans le domaine du ressenti.

Si l'on examine plusieurs études sur le bien-être des élèves, chaque étude retient des facteurs spécifiques différents, selon que l'accent est mis sur les phénomènes de violence ou sur les pratiques éducatives.

Bien que le bien-être soit une notion difficile à quantifier, elle nous semble néanmoins intéressante à conserver car elle concerne directement les utilisateurs dans leurs relations aux espaces scolaires. À défaut de quantifier le bien-être, on peut le qualifier avec d'autres entrées ; ainsi celle développée par le CAUE 92<sup>1</sup> qui propose le fil rouge suivant : « Pour éprouver du bien-être, l'utilisateur doit "habiter" au sens propre du terme, s'approprier l'espace dans lequel il se trouve [...]. Un espace jugé dévalorisant ou discriminant sera peu à peu délaissé et ne pourra plus remplir la fonction qui est la sienne. Pour "vivre", un espace doit permettre aux personnes qui l'utilisent de "l'habiter" à part entière. Le lieu devient identificateur quand il aide à définir le groupe dont nous faisons partie par les activités que nous partageons, le type d'échanges et de relations que nous mettons en place dans ce lieu et les représentations que nous projetons. Le lieu doit aussi permettre à chaque personne de s'y projeter en tant qu'individu unique en préservant sa part d'intimité. Lorsque l'espace permet à chacun de s'y exprimer et de s'y représenter en tant que groupe et en tant qu'individu il est identificateur mais il devient aussi identifiant de ce groupe car il en est la représentation ».

1. Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine (CAUE 92) est « une structure de conseil, de formation et de diffusion de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement contemporains » (site du CAUE 92). Associations loi 1901 avec mission de service public, les CAUE ont été créés dans les départements par la Loi sur l'architecture de 1977.

Ce propos, noyau central de la fonction architecturale nous semble important à retenir. Il met en lumière les conditions essentielles pour générer du bien-être : viser la fonctionnalité, permettre aux utilisateurs de s'approprier pleinement les espaces mis à disposition, seuls ou en groupes pour devenir leurs lieux de reconnaissance et d'identification.

En outre, la notion de bien-être pourrait être encore enrichie par les travaux sur le « climat scolaire » (G. Fotinos, É. Debarbieux) et sur la « qualité de vie » (A. Florin<sup>2</sup>).

## Quelles architectures pour favoriser le bien-être ?

Parmi de nombreuses possibilités, nous retenons deux propositions architecturales qui sont vecteurs de bien-être : les territoires et les gradins.

### *Les territoires*

L'espace scolaire, et plus particulièrement celui dédié à la détente, est l'objet de convoitises par les jeunes utilisateurs : certains parmi les plus âgés utilisent la loi du plus fort et deviennent « propriétaires » exclusifs de certains lieux ; dans d'autres contextes, ceux qui pratiquent des activités physiques monopolisent la plus grande partie de l'espace de façon inéquitable. Pour que chacun puisse disposer d'un espace de détente correspondant à ses envies du moment, la mise en place de territoires matérialisés est une proposition qui nous semble très pertinente.

Le premier exemple concerne la cour de récréation d'une école élémentaire à Paris ; l'histoire de ce bâtiment éclaire la lecture architecturale. À l'origine il s'agit d'un hôtel particulier construit vers 1720, habité sans discontinuité puis acheté par la ville de Paris en 1882 pour être transformé en école de garçons, lorsque les responsables de la Troisième République décident que l'école publique sera laïque, gratuite et obligatoire. Les directives du moment précisent les préconisations concernant les bâtiments scolaires publics : « Un espace clos, à l'écart de la rue, avec sa cour, son préau couvert, ses lieux d'aisance, le logement du directeur, des salles de classe normalisées » (Galupeau 2001). Transformer une demeure particulière en espace collectif, en respectant les impératifs indiqués, présente de nombreuses difficultés, d'autant que d'autres évolutions interviendront au fil des ans pour ce bâtiment ; l'ouverture d'une école de filles mitoyenne qui sera transformée ensuite en collège aura pour conséquence de diminuer la superficie de la cour de l'école primaire.

La cour de cette école est un espace restreint intérieur, à l'abri des regards extérieurs selon les conceptions du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans cet espace, durant le temps de détente, trois types d'activités se déroulent simultanément : des rencontres et échanges verbaux, des jeux physiques de déplacement,

---

2. Agnès Florin, professeure émérite de psychologie de l'enfant et de l'éducation à l'université de Nantes.



des activités de lecture (photo 1). Faute d'espace, aucun aménagement spécifique n'a pu trouver place pour les activités des jeunes utilisateurs ; impossible d'installer des territoires pour faciliter les échanges, permettre la lecture dans le calme, baliser les espaces de jeux avec déplacements. Inutile de rechercher du bien-être dans un lieu inadapté à la fonction.

| Photo 1 : École élémentaire Béranger, Paris (75). Maurice Mazalto



| Photo 2 : École élémentaire de Sauve (30). Maurice Mazalto

L'école de la photo 2 est située en région et dispose d'un espace récréatif bien plus important entre le bâtiment et la rue. Il est donc possible d'installer des territoires, zones ouvertes à tous pour des activités spécifiques : une cabane à claire-voie (pour la sécurité) est un endroit où les enfants peuvent lire, s'échanger leurs secrets, se donner rendez-vous, un terre-plein circulaire limité par des mini-gradins permet de se reposer, de faire des jeux qui demandent peu d'espace, de faire du vélo sur une piste tracée sur le sol, courir... Les différents modules territoriaux sont des repères facilement accessibles et donc vecteurs de bien-être.

## Les gradins

Utilisé depuis l'antiquité dans les lieux collectifs, le gradin est une construction simple dont l'intérêt est toujours réel. Il peut être de forme et de niveau très variables, prévu en amont de la construction ou mobile en construction légère, installé à la demande. Avec des matériaux adaptés il trouve place aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments.



| Photo 3: École Vittra,  
Stockholm Suède.  
Internet

L'utilisation du gradin permet «de choisir ses vis-à-vis, de se déplacer avec facilité et d'avoir un point de vue original sur l'espace environnant. C'est une structure accueillante qui offre des possibilités différentes quant à la

décontraction qu'elle engendre dans l'attitude corporelle comme dans la liberté des échanges» (Mazalto 2017). Sa présence multiplie les lieux de rencontre, mais également de travail seul ou en groupe, ce qui s'accorde bien avec l'utilisation du numérique nomade. Sur la photo 3 il est utilisé comme élément de jeu.

Ici, il s'agit d'une école élémentaire suédoise conçue par la *designer* Rosan Bosch. Les gradins offrent des demi-marches pour le jeu et des marches entières pour s'asseoir, se rencontrer, en choisissant le lieu, les camarades, la durée.

Dans l'exemple de la photo 4 les gradins sont traités comme un mobilier en privilégiant les différences de niveau ; l'espace récréatif est accueillant avec une agora peu profonde, des plots colorés de formes différentes qui invitent à la détente, au travail individuel ou en petit groupe. Offrir ainsi des espaces de qualité, c'est indiquer que tous les temps passés dans l'établissement forment un ensemble qui bénéficie de la même considération ; une réalisation qui développe des sentiments de bien-être.



| Photo 4: Lycée Jacques Prévert, Pont-Audemer (27). Maurice Mazalto

## Aborder le bien-être dans l'architecture scolaire

L'établissement scolaire est un livre en 3D avec son bâti et ses zones extérieures végétalisées ou non. La lecture contextualisée ouvre de nombreuses portes : intentions inscrites dans les espaces, concepts éducatifs matérialisés, perspectives prévisibles qui se révéleront positives (bien-être) ou négatives (mal-être) pour les utilisateurs.

Cette démarche propose de passer du « ressenti » au « réfléchi » en commun. Lors d'interventions sur une école (construction ou réhabilitation), les concepteurs devraient se rapprocher des utilisateurs pour réfléchir à des solutions qui permettent à ces derniers d'habiter véritablement l'espace, de se l'approprier ; en outre il est nécessaire de laisser la porte ouverte aux adaptations résultant de la mise en service, avec suffisamment de souplesse pour accueillir les évolutions pédagogiques constantes.

Maurice MAZALTO<sup>3</sup>

Proviseur honoraire

<http://maurice.mazalto.free.fr>

## Références

- Cahiers Pédagogiques* (2015), « Le climat scolaire », N° 523.
- CIEP, *Revue internationale d'éducation*, « Les espaces scolaires ». Dossier coordonné par Maurice Mazalto et Luca Paltrinieri, n° 64, 2013.
- DGESCO (2015), *Le climat scolaire*, sous la direction de Éric Debarbieux.
- Fotinos Georges (2006), *Le climat scolaire dans les lycées et collèges*, MGEN.
- Garcia Christian et Veltcheff Caroline (2016), *Oser le bien-être au collège*, Le Coudrier.
- Giralte Alice (2015), *Climat scolaire, architecture et usages des espaces scolaires*, Diversité.
- Mazalto Maurice (2005), *Une école pour réussir*, L'Harmattan.
- Mazalto Maurice (2007), *Architecture scolaire et réussite éducative*, Fabert (épuisé).
- Mazalto Maurice (2010), *L'accueil au collège et au lycée*, Paris Fabert.
- Mazalto Maurice (2013), *Cours de récréation et espaces de détente*, Fabert.
- Mazalto Maurice (2017), *Concevoir des espaces pour le bien-être et la réussite*, L'Harmattan.
- Musset Marie (2015), *Architecture scolaire : l'école un lieu pour réussir*, Diversité.

3. Maurice Mazalto effectue un travail d'analyse et d'écriture sur les espaces scolaires pour favoriser le bien-être et la réussite des utilisateurs. Il conseille et anime des formations pour des personnels des collectivités locales et de l'Éducation nationale.